

# le point d'appui

*LE JOURNAL DU  
SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SOUTIEN  
DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE  
SEESUS - SCFP 7498*

JUILLET 2012  
VOLUME 13, NUMÉRO 2



# Éditorial

## Le carré rouge

À la Une, des enfants aux mains rouges, les porteurs de l'avenir du Québec. Le carré rouge, le symbole, non pas de l'intimidation et de la violence comme les ministres qui à force de le répéter, voudraient bien nous en convaincre et au passage en profiter électoralement, mais le carré rouge, simplement le symbole de la lutte étudiante contre la hausse des frais de scolarité.

Une revendication étudiante qu'on a voulu d'abord ignorer, soi-disant parce que le débat avait déjà été fait, et qu'ensuite on a laissé pourrir dans l'espoir que la revendication s'étoufferait d'elle-même. Pourtant, si on remonte dans le temps, les associations étudiantes et des syndicats avaient claqué la porte aux simulacres de consultations convoquées par le gouvernement sur le financement des universités. Pourquoi? Parce que cela n'avait rien de véritables échanges sur le sujet. Le gouvernement arrivait avec LA solution toute faite et il n'y avait rien à redire ou plutôt on ne voulait rien entendre d'autre. Qu'il y ait eu à ce moment-là un consensus avec le conseil du patronat et d'autres acteurs aux intérêts strictement personnels, il n'y a là rien de très surprenant. Mais de là à en établir une règle, LA règle à laquelle tous devraient se plier, que tous devraient suivre indéfectiblement... Il ne faut pas avoir beaucoup d'yeux à l'extérieur du cercle de ses petits amis.

Un carré rouge qui prend de l'ampleur à mesure qu'on veut le mater et le museler, manu militari ou par une loi inique décriée par combien de personnalités publiques et de groupes sociaux. Un carré rouge qui devient le symbole de l'indignation contre toutes les injustices. Un carré rouge qui s'exprime dans la créativité de gens ordinaires dans un tintamarre tellement ludique qu'il en devient irrésistible. L'imagination au pouvoir, c'est ce qui manque partout. C'est un peu normal, c'est difficile à compter.

## La part des choses

L'argument massue du gouvernement dans le dossier de la hausse des frais de scolarité, c'est que les étudiants devraient faire leur part, dans le style : « Heille chose, fais ta part! » Il ne faudrait surtout pas refiler la facture à la classe moyenne, - tiens c'est drôle, pourquoi dans le discours se limiter à la classe moyenne, l'autre chose dont on voudrait bien se passer... Et là encore, à force de répéter et de répéter les mêmes inepties, elles finissent malheureusement par s'immiscer dans l'esprit des gens. Il ne reste plus qu'à bien les incruster en faisant appel au jugement individuel le plus sacré, c'est-à-dire le fond du portefeuille, et le tour est joué, ils sont convaincus. Et si, de plus, les médias s'en mêlent pour amplifier cette conception de la justice sociale... et bien là : « Fermez vos gueules ou on vous met à l'amende, et si ça ne suffit pas on va vous traîner en justice et on va vous foutre en prison! »



En fait, il n'y a pas de raisons sinon celles du gouvernement pour que la facture soit refilée à la classe moyenne. C'est un argument de peur. De la richesse, depuis le temps que tous les partis confondus disent qu'ils vont en créer, il doit bien y en avoir quelque part. Le problème c'est qu'elle est de plus en plus concentrée dans les petits cercles intimes. Et en plus, combien de choix politiques pourrions-nous remettre en question pour faire en sorte que nous puissions financer les études de nos

jeunes? Un peu moins de portraits de la reine, deux avions de chasse de moins financeraient les études de tous les Canadiens, moins d'interventions militaires, faire financer la route du Nord par les entreprises qui viendront prendre les ressources et quitter par la suite, etc. Vous direz que dans les dépenses mentionnées, il y en a plusieurs qui relèvent du fédéral et que ça n'entre donc pas en ligne de compte. Détrompez-vous, une grande partie du sous-financement des universités s'explique par le retrait du fédéral dans le financement des études postsecondaires. C'est drôle plus personne n'en parle. Mais il est vrai que le gouvernement Harper appuie la loi 78...

## L'image de l'Université

Depuis quelque temps, une menace plane sur Michel Murray, notre ami et conseiller syndical du SCFP, à l'effet qu'il soit poursuivi pour des propos qu'il a tenus suite au dévoilement des suppléments de salaire versé aux cadres qui ont effectué certaines de nos tâches pendant les 16 semaines qu'a duré notre grève à l'automne dernier. Supposément, il aurait ainsi pu nuire à l'image de l'Université et l'Université ne peut laisser passer un tel outrage, même si Michel s'en est excusé publiquement dans *La Tribune*. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne savons pas si l'Université poursuivra elle-même ou si elle fournira le soutien nécessaire à certains cadres qui se sont davantage sentis visés. Mais ça ressemble étrangement à un règlement de compte.

Pourtant un de nos représentants syndicaux s'est déjà fait traiter de « pitbull » par un représentant de l'UdeS...N'y aurait-il pas eu là matière à excuses? Mais passons. En ce qui concerne strictement l'image de l'Université, une question se pose :

Aux yeux des étudiantes et étudiants, qu'est-ce qui pourrait nuire le plus à la réputation de l'UdeS? Un vilain mot échappé dans un média local par un conseiller syndical d'un des six ou sept syndicats d'employés de l'UdeS et dont par ailleurs il s'est excusé publiquement, ou la présence de la rectrice de l'UdeS auprès du premier ministre libéral lors de la divulgation nationale à la télévision de la loi 78 qui est vertement critiquée notamment par le Barreau du Québec et même par l'ONU?

## Le mot de la fin

Toutes les personnes qui ont le courage de leurs convictions, comme nous l'avons eu lors de notre grève, et qui luttent pour le bien commun méritent tout notre respect et tout notre appui.

**Richard Corriveau**, vice-président à l'information et aux communications



# Mot du président

## Un an déjà

Le 5 juillet marque le 1<sup>er</sup> anniversaire du début de la grève du SEESUS. Beaucoup de choses se sont passées depuis. Les relations de travail ont repris une cadence plus normale. Suite à une tournée complète des secteurs, le Conseil syndical se voit renouvelé et nous sommes plus nombreux que jamais à vouloir s'impliquer syndicalement. L'Exécutif syndical doit composer avec de nouvelles réalités et a reçu le mandat de sans cesse se réinventer. De plus, l'équipe du bureau syndical se voit complète depuis quelques semaines déjà avec l'arrivée de Monsieur Ghislain Béliveau au poste d'agent de relations de travail ainsi que Madame Lyza Inkel au poste de secrétaire. En un mot, ça bouge beaucoup au SEESUS.

Au cours du conflit de l'automne dernier, j'ai questionné l'absence dans les médias et à la table de négociation de Madame Samoisette en posant la question suivante : « Luce où es-tu? ». Quelle ne fut pas ma surprise, lors de l'annonce de la Loi 78, à la sortie d'un conseil des ministres, de voir que Madame Samoisette était auprès de Jean Charest. Bien sûr, on apprendra qu'elle y était à titre de nouvelle présidente de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Pourquoi les représentants des autres acteurs du monde universitaire, tels les professeurs, chargés de cours, professionnels, personnel de soutien, étudiants n'étaient pas parties prenantes d'une décision aussi importante? Pour le gouvernement de Jean Charest, seule la vision des gestionnaires des universités compte. Une poignée d'individus du rectorat et du vice-rectorat ont décidé pour tous les Québécois ce que sera l'avenir de l'éducation et surtout des représailles envers ceux qui ne sont pas d'accord avec eux. C'est plutôt particulier.

Je constate aussi la nomination de quelques membres du SEESUS à de nouveaux postes de cadres. J'en profite pour souhaiter une bonne suite de carrière à ces personnes. J'ai bien hâte de voir comment cette situation sera expliquée au MELS (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) dans le contexte de la Loi 100 où il devait y avoir plutôt attrition dans les postes de cadres.



Sur une note finale, j'aimerais vous exprimer ce que je ressens face au conflit étudiant qui est l'un des événements les plus importants qu'a vécu le Québec depuis bien des années. Certains d'entre vous approuvent les revendications étudiantes et d'autres pas. Ce qui est indéniable, c'est que nous sommes en plein dedans et une fois de plus aux premières loges d'une tempête sociale sans précédent. L'avenir de l'éducation supérieure se joue présentement. Est-ce que l'on doit s'en mêler ou pas? Selon moi, ne pas agir serait une grave erreur.

La Loi 78 est un bon exemple de choses qu'on ne peut passer sous silence! Cette loi a l'effet d'une injonction permanente qui pourra être reconduite dans le temps. De plus, cette loi est incompatible avec la Charte québécoise des droits et libertés de la personne qui garantit la liberté d'expression et la liberté de réunion pacifique. Les conséquences de la désobéissance à cette loi sont redoutables. Je vous invite à lire le texte de la Loi 78. Malgré tout ceci, je crois qu'il est du devoir de tout citoyen de ne pas avoir peur de l'État, car il n'existe que pour une seule et unique raison. C'est nous qui l'avons élu.

**Stéphane Caron**  
Président

Dans ce numéro

le

## point d'appui

le journal officiel du Syndicat des employées et employés de soutien de l'Université de Sherbrooke (SEESUS-SCFP 7498)

Éditorial	2
Mot du président	3
Le rôle du permanent syndical	4
Nouvel agent aux relations de travail Formation des délégués	5
Liste des délégués par secteur	6
Liste des comités	7
Passage de 32h30 à 35h Comité de statuts Les contrats de confidentialité Collecte de fonds de s membres de l'APAPUS	8
Vos représentants à l'Assemblée de l'Université Deux membres finalistes—Prix CSST	9
Comité de liaison du CPSU Prochaines élections Convention collective version papier Nouvelles du Conseil syndical	10
Manifestation en appui aux lockoutés de Rio Tinto Alcan à Alma	11



# Le rôle du permanent syndical au SEESUS



L'élection de février dernier à la vice-présidence aux relations du travail a mis en lumière une problématique importante concernant la présence de permanents syndicaux comme membres élus à part entière du comité exécutif. Nos statuts, qui autorisent cet état de fait, produisent ainsi une certaine confusion quant au rôle

de permanent versus un membre élu de notre exécutif. Je tâcherai donc ici de clarifier brièvement les choses.

Le SEESUS a toujours recruté à juste titre ses agents aux relations du travail, mieux connus sous le vocable « permanents » à même ses membres, plus particulièrement ceux qui siègent au comité des relations du travail. À cet effet, l'Université, par convention, libère avec solde un poste et 5/6 pour le président et un premier permanent. Le SEESUS bonifie sensiblement cette rémunération et y ajoute un second poste et 1/6 pour arriver à constituer une équipe complète de trois personnes, incluant le président, libéré à temps plein pour s'occuper exclusivement d'affaires syndicales. À cela, le SCFP contribue d'un conseiller que l'on partage avec trois autres organisations syndicales.

Or, le président est le seul élu libéré d'office à temps plein pour accomplir sa tâche. Les deux permanents, quant à eux, sont choisis à même les membres du comité des relations du travail et leur nomination s'effectue en comité exécutif. Le mandat du permanent dure un an, renouvelable par l'exécutif. L'agent des relations du travail œuvre sous la supervision du président qui coordonne et évalue son travail.

Le rôle du permanent syndical (agent des relations du travail) :

L'agent en relations du travail accomplit essentiellement un rôle de conseiller technique et de représentation auprès de l'employeur. Il exige des connaissances étoffées et de l'expérience bien acquise en matière de convention collective. L'ampleur de la tâche, la fréquence des rencontres et démarches diverses commandent une disponibilité complète. De plus, comme un bon vin, c'est dans sa durée que prend toute la valeur d'un permanent pour les membres d'un syndicat. À la longue, il devient le dépositaire des connaissances techniques et historiques indispensables pour l'orientation et la conduite de nos luttes et dossiers, alors que la composition du comité exécutif varie grandement dans le temps. Le permanent constitue un gage de continuité dans un environnement où tout change rapidement.

Cela dit, voici les rôles principaux du permanent résumés ici à partir de nos statuts (chap. 7) :

Le permanent :

- Réponds aux questions des membres
- Convoque le comité des relations de travail
- Applique la procédure de grief et d'arbitrage
- Rencontre les représentants du service des ressources humaines
- Rédige les griefs ou lettres d'entente
- Assiste le procureur du syndicat lors des séances de négociation
- Autres mandats selon le cas
- Est nommé par le comité exécutif

Présentement, Daniel Proulx et Ghislain Béliveau sont nos deux permanents au SEESUS.

Parallèlement, il existe un tel rôle que celui de vice-président aux relations du travail. Il ne s'agit pas là d'un rôle technique, mais plutôt politique, ainsi décrit dans nos statuts.

Le vice-président aux relations du travail :

- Participe à la gestion du syndicat comme membre de l'exécutif
- Remplace le président en cas d'absence ou d'incapacité
- Agis à titre de responsable politique du comité des relations du travail
- Peut-être chargé de mandats particuliers
- Est élu par l'assemblée de tous les membres tout en demeurant à son poste normal de travail.

On entend par responsabilité politique les rôles de représentation et de coordination à l'intérieur du SEESUS en matière de relations du travail, l'élaboration du cahier de demandes en vue d'une prochaine négociation, la négociation comme telle de la convention collective et les mobilisations nécessaires pour promouvoir nos intérêts, pour ne citer que ces exemples. Enfin, l'unité du mouvement et la qualité de notre vécu syndical demeurent pour tous une préoccupation de premier plan.

J'espère que ce court texte servira à mieux comprendre le fonctionnement de notre syndicat. J'encourage toute personne à faire le pas en avant vers une plus grande implication. Considérez-vous tous dignes de mériter la confiance de nos consœurs et confrères si le goût vous vient de solliciter un poste électif à quelque instance que ce soit, exécutif, comités divers ou conseil syndical.

Syndicalement,

**Daniel Gaucher**

Vice-président aux relations de travail

# Nouvel agent de relations de travail



Bonjour amies et amis SEESUS,

Suite à une série d'évènements le printemps dernier, j'ai eu l'occasion d'entreprendre un nouveau défi au travail. Eh oui, je suis Ghislain Béliveau votre nouvel agent de relations de travail au bureau du SEESUS. Étant déjà impliqué dans quatre comités, et ce

depuis plus de cinq ans, je n'ai pas hésité à prendre le poste. Je suis fier de pouvoir vous représenter et de pouvoir travailler pour le SEESUS.

À mon arrivée au bureau, j'ai présenté un projet au Comité des relations de travail (CRT) portant sur l'ensemble des griefs. Celui-ci a mandaté les permanents pour élaborer le projet; le but étant, bien sûr, de régler bon nombre de griefs à la satisfaction des membres concernés. Beaucoup de travail en vue. Malgré la négociation et la grève, les communications avec les Ressources humaines semblent bien réparées. Les rencontres sont régulières et les discussions vont bon train.

Suite à la tournée de secteurs et à l'élection de nouveaux délégués, plusieurs d'entre eux communiquent souvent avec le bureau pour toutes sortes de raisons. Ceci facilite grandement notre travail, car nous sommes souvent au-devant des problèmes. Pour l'avenir, je crois que mon plus grand défi sera de faire respecter la convention collective au quotidien.

Si vous avez des questions, des problèmes ou voulez simplement jaser, passez au pavillon J.-S.-Bourque et venez me voir. Je suis au local 233. Vous pouvez aussi m'appeler au poste 63604.



## Formation des déléguées et délégués

Les 20 et 21 juin dernier, s'est tenue la formation destinée à vos déléguées et délégués syndicaux. Quatre membres du SCFP Québec étaient chargés de cette formation participative qui a été fort appréciée de la quarantaine de personnes qui y ont assisté. Le rôle du délégué syndical a été abordé sous de multiples facettes : l'accueil des nouveaux membres, l'information, l'assistance et la représentation des membres, la prévention de situations conflictuelles en milieu de travail, entre autres.

Ces derniers ont pris conscience du rôle qui leur revient dans notre syndicat et sont désormais mieux outillés afin de répondre aux situations qui peuvent se présenter dans leurs secteurs respectifs et peuvent mieux assister les membres du SEESUS. La soif de connaissance des mécanismes syndicaux s'est fait sentir, c'est pourquoi, afin de poursuivre sur cette lancée, le SEESUS prévoit continuer à outiller vos déléguées et délégués, plus particulièrement en ce qui concerne notre convention collective.

N'hésitez pas à faire appel à vos déléguées et délégués, que ce soit pour répondre à vos questions ou pour leur signaler toute situation problématique. Travaillons ensemble pour assurer le respect de notre convention collective.

**Evelyne Cormier**

Secrétaire du Comité exécutif syndical

SECTEURS DU SEESUS		POSSIBILITÉ DE DÉLÉGUÉES OU DÉLÉGUÉS	DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS ACTUELS	
FACULTÉ D'ADMINISTRATION	(25)	0		17 avril 2012
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES, (37) SERVICE DES STAGES ET DU PLACEMENT, SERVICE DE LA POSTE		2	France Boulanger Linda Bergeron	9 février 2012
BUREAU DE LA REGISTRAIRE	(31)	2 + 1	Mariane Bourque Cynthia Lacasse Lisa Roy (subt)	7 février 2012
FACULTÉ D'ÉDUCATION, FACULTÉ DE THÉOLOGIE, D'ÉTHIQUE ET DE PHILOSOPHIE, FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE, CARTOTHÈQUE	(64)	2 + 1	Denise Bergeron Charles Miquelon Karine Paré*	6 mars 2012
BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES HUMAINES	(35)	2	Robert Gagnon Myriam Gosselin	4 avril 2012
FACULTÉ DE DROIT, BIBLIO DE DROIT ET SERVICE DES ARCHIVES	(27)	1	Hélène Godin	14 février 2012
SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	(57)	3+1	Dominic Brisson Karel Forestal* Steve Renaud Stéphane Huot*	27 mars 2012
SERVICE DES IMMEUBLES	(72)	3+1	Germain Foley Yvan Leclerc André Robert Michel Bérubé*	29 mars 2012
FACULTÉ DES SCIENCES, BIBL.IO DES SCIENCES ET DE GÉNIE, INSTITUT DES MATÉRIAUX INTELLIGENTS, CUFE	(65)	3+1	Michel Benoit Caroline Bergeron Jacques Corbin Domonique Parisé*	15 mars 2012
FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES, ÉCOLE DE MUSIQUE	(45)	2 + 1	Diane Pomerleau Danny Cordeau Solange Côté*	8 mars 2012
CAMPUS DE LONGUEUIL	(57)	2 + 1	Claudette Charest Vicky Desrosiers Clément Gagnon*	16 février 2012
SERVICE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE	(23)	1+1	Donald Ross Denis Fraser*	22 mars 2012
SERVICE DES COMMUNICATIONS, AGENCE DES RELATIONS INTERNATIONALES	8	1+1	Francine Gauthier Caroline Gendron*	5 avril 2012
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ, BIBL.IO. DES SCIENCES DE LA SANTÉ, INSTITUT DE PHARMACOLOGIE PAVILLON GÉRALD-LASALLE	(145)	6	Mathieu Mercier Annie Trottier Geneviève Gauthier Maryse Beaulieu Sonia Benoit Martine Onganea Sylvie Thétrault *	18 avril 2012
CENTRE CULTUREL SERVICE DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION, BLEU -SARIC	(28)	2+1	Marc Longpré Jean-François Dubois Julie Raymond*	12 avril 12
FACULTÉ DE GÉNIE	(95)	3	Caroline Roy Johanne Veilleux Danielle Gagné	13 mars 2012
SERVICE DE SOUTIEN À LA FORMATION	(9)	1+1	Dany Turcotte Francine Grondin*	19 avril 2012
SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE, (RÉSIDENCES), BUREAU DE LA PROTECTRICE DES DROITS DES ÉTUDIANTS	(15)	0		23 avril 2012
RELATIONS AVEC LES DIPLÔMÉS	(10)	0		27 avril 2012



<b>COMITÉS</b>	<b>MEMBRES</b>	<b>DATE D'ÉLECTION</b>
ACTIVITÉS SOCIALES	Yvon Bussières André Delisle Chantal V. Roy	
ASSURANCES	Dominic Brisson	
BIEN-ÊTRE (SANTÉ ET SÉCURITÉ)	Maryse Beaulieu Marc-André Castonguay Claude Bergeron	4 juin 2012 4 juin 2012 4 juin 2012
ÉQUITÉ SALARIALE	Louise Ainslie Linda Boisclair	
FINANCES	Lucie Chouinard Langis Morin	
HORAIRE VARIABLE	Rock Bélanger Daniel Proulx	
INFORMATION	Richard Corriveau	
PERFECTIONNEMENT	Francine Grondin (98) France Phaneuf Sylvie Poitras Johanne Pinard	
PLAN DE CARRIÈRE – UNITÉ 74	Daniel Gladu Mario Mercier	
PLAN D'ÉVALUATION	Louise Ainslie Linda Boisclair Ghislain Béliveau	
RETRAITE	Louise Ainslie	4 juin 2012
RECONNAISSANCE DES ACQUIS	Mireille Dussault Chantal Lapointe	
RELATIONS DE TRAVAIL	Louise Ainslie Mélanie Cloutier Marc Bergeron Ghislain Béliveau Daniel Gaucher Daniel Proulx	
SOUS-TRAITANCE (AD-HOC)	Germain Foley Steve Renaud Gérard Bourque	4 juin 2012 4 juin 2012 4 juin 2012
STATIONNEMENT	Annie Robert	
STATUTS	Dominic Brisson Richard Corriveau Langis Morin Daniel Proulx	
TRANSPORT DURABLE	Dominic Pinard	
USAGÈRES / USAGERS DES SERVICES ALIMENTAIRES	Langis Morin	
Fonds de solidarité FTQ Représentants locaux (RL)	Bruno Gagné, FMSS Maryse Latour Daniel Proulx	

## Passage de 32h30 à 35h



Bonjour membres SEESUS,

J'aimerais vous faire un premier compte-rendu des demandes du passage de 32,5 heures à 35 heures que le Syndicat a déposées pour le personnel du Service des ressources humaine et financière et du Bureau de la registraire.

Au Bureau de la registraire, douze personnes ont fait la demande, onze demandes ont été acceptées et une de refusée. Au Service des ressources humaines et financières, sur 16 demandes déposées, douze personnes ont passé à 35 heures, deux se sont désistées et deux demandes ont été refusées.

Nous devrions maintenant déposer les demandes des personnes qui en ont fait le désir lors de nos rencontres de secteurs ce printemps.

Dossier à suivre...

**Daniel Proulx**

Agent de relations de travail

## Les contrats de confidentialité

L'établissement de nouveaux groupes de recherche et d'instituts dans tous les domaines du savoir à l'université et impliquant des partenaires industriels pose un véritable défi à la propriété intellectuelle. La question de la divulgation des activités et résultats de recherche rejoint les membres du SEESUS d'une façon insoupçonnée à travers des contrats d'exclusivité et de confidentialité qui deviennent conditionnels au maintien en poste ou à l'accès libre au lieu de travail.

À cet égard, la plus grande prudence est requise. On ne doit signer aucun de ces documents sans en avoir prévenu nos officiers syndicaux. Le fardeau de la preuve possiblement défavorable à l'employé en cas de situation problématique et les clauses abusivement restrictives en matière de mobilité professionnelle modifient indûment le rapport de force entre l'employé et son supérieur. Elles engagent pour l'avenir et menacent le présent. Rappelons-nous que pour tous les membres du SEESUS, un seul contrat prévaut entre nous et l'Université : notre CONVENTION COLLECTIVE.

**Daniel Gaucher**

Vice-président aux relations de travail

## Comité des statuts



D'abord bonjour à tous les membres SEESUS,

Pour ceux qui ne sont pas au courant, il existe un comité ad-hoc, mis sur pied en septembre 2008, qui a pour mandat de mettre à jour nos statuts.

Au cours des dernières années, le SEESUS est devenu une grande organisation. Il suffit de penser à l'accroissement important du nombre de membres, l'établissement de plusieurs campus secondaires, ainsi que l'unification enfin atteinte des deux accréditations : l'unité 74 (personnel régulier) et l'unité 98 (personnel de recherche). Cela occasionne plusieurs changements à notre mode de fonctionnement. Or, nos statuts constituent ce corpus de règles et coutumes qui enchâssent notre représentativité et nos activités syndicales. Ce sont nos statuts et règlements que l'assemblée générale devra, avec l'assentiment du deux tiers de celle-ci, amender au cours des prochains mois.

À cet effet, nous sommes présentement à la recherche de membres désireux de contribuer à cet aspect plutôt technique, mais combien important pour le bon fonctionnement de notre syndicat. En automne prochain, des élections aux divers comités auront lieu au conseil syndical. Tous les membres SEESUS sont éligibles et très encouragés à y participer.

**Dominic Brisson**

Délégué secteur STI

Membre du comité des statuts

## Collecte de fonds des membres de l'APAPUS

Pendant la grève cet automne, plusieurs membres de l'APAPUS avaient conscience que la situation financière de certains membres du SEESUS pouvait être difficile. Une levée de fonds a donc été organisée pendant l'automne, et une entente entre les deux syndicats a été conclue pour partager la somme à la fin de la grève entre tous ceux qui avaient demandé de l'aide au fonds de dépannage du SEESUS.

Cette collecte de fonds vient s'ajouter aux différentes sommes recueillies (dons d'individus, vente de calendriers et tricots). Ceci signifie que la dette totale des gens qui avaient emprunté au fond de dépannage se voit réduite de 26%. Ceux qui ont déjà remboursé cet emprunt se verront remettre un chèque représentant 26% de la somme remboursée.

Merci aux membres de l'APAPUS pour cette belle initiative.



# Vos représentants à l'Assemblée de l'Université



Bonjour !

Le lundi 18 juin, Mme Manon Boisvert et moi-même avons assisté, sur l'heure du dîner, à l'Assemblée de l'Université en tant que représentants des employés et employées de soutien de l'Université de Sherbrooke.

Cette assemblée fût présidée par Mgr Luc Cyr, archevêque de Sherbrooke.

Plusieurs points étaient à l'ordre du jour dont :

- Communication de la rectrice : [Rapport d'étape sur le plan stratégique : Réussir 2010-2015](#)
- Comité de nomination – Fonctions et composition – Rapport
- Assemblée de l'Université – renouvellement ou remplacement des membres
- Conseil d'administration - renouvellement ou remplacement des membres
- États financiers de l'Université pour l'année 2010-2011
- Vérificateurs de l'Université pour l'exercice financier 2012-2013

Pour ma part, j'ai été impressionné par le rythme soutenu qui fut maintenu tout au long de l'assemblée. Une quantité impressionnante d'information y est diffusée par les différents intervenants/invités.

La prochaine Assemblée de l'Université devrait avoir lieu au mois de mai 2013 et un second rapport d'étape du plan stratégique : Réussir 2010-2015 est déjà à l'ordre du jour.

## Stéphane Huot

Représentant des employés et employées de soutien à l'Assemblée de l'Université

# Deux membres du SEESUS finalistes Les Grands prix santé et sécurité du travail de la CSST 2012

*Finaliste organismes publics – Université de Sherbrooke*

## Chariot avec levier pour Soulever les barils

### Problème à résoudre

Soulever des barils d'une capacité de 200 Litres avec un diable conventionnel requérait un effort physique important de la part des techniciennes. Elles devaient recourir tout particulièrement à la force de leurs épaules pour assurer les déplacements. Les risques de blessures dues à la force et à l'amplitude du mouvement qu'exigeait cette opération étaient considérables.



### Mesures préventives et résultats

Grâce à un mécanicien (**Réjean Bolduc**), à une technicienne (**Marie Bergeron**) et à l'aide d'un conseiller, un bras de type levier a été ajouté au chariot déjà utilisé. Avec la force de la jambe appuyée sur ce levier, la levée et le basculement des barils nécessitent un minimum d'effort. Les techniciennes se sentent maintenant plus en sécurité durant cette opération.



# Comité de liaison du CPSU

Daniel Proulx et moi avons participé au dernier Comité de liaison du CPSU (Conseil provincial du secteur universitaire du SFCP) qui se tenait les 6, 7 et 8 juin dernier à Rimouski.

Plusieurs sujets d'actualités ont été abordés dont les régimes de retraite et l'attaque systématique du patronat à ce sujet. Une campagne d'information du SFCP est présentement en cours à travers le Québec pour équilibrer le discours dans l'opinion publique.

Naturellement on ne pouvait pas passer à côté du sujet qui touche tout le milieu universitaire, c'est-à-dire, le conflit étudiant. Après de nombreux échanges et après avoir fait le tour des différents points de vue des participants, nous en sommes venus à la résolution suivante :

*Luc Brouillette (Président du SFCP 2500 – Syndicat des employés et employées de l'Université Laval) propose que: « Compte tenu de l'iniquité de la Loi 12 (projet de Loi 78) le Conseil provincial du secteur universitaire (CPSU) appelle à la désobéissance civile pacifique. De plus, le CPSU s'attend à avoir un appui indéfectible du SFCP-Québec, du SFCP-national et de la FTQ. » La proposition, appuyée par Stéphane Caron (SFCP 7498 - SEESUS), est adoptée à l'unanimité.*

Que signifie **désobéissance civile pacifique** me direz-vous? Une définition qui me semble la plus appropriée selon les circonstances est celle de John Rawls qui dit ceci :

*« La désobéissance civile peut être définie comme un acte public, non violent, décidé en conscience, mais politique, contraire à la loi et accompli le plus souvent pour amener un changement dans la loi ou bien dans la politique du gouvernement. En agissant ainsi, on s'adresse au sens de la justice de la majorité de la communauté et on déclare que, selon une opinion mûrement réfléchie, les principes de coopération sociale entre des êtres libres et égaux ne sont pas actuellement respectés. »*

Le prochain congrès biennal du CPSU se tiendra du 23 au 26 octobre prochain au Chéribourg à Orford. Le thème retenu pour ce congrès est « **Mêmes revendications, toutes générations** ». Puisque ce congrès se tient dans notre région, nous prévoyons envoyer une pleine délégation. Neuf déléguées ou délégués seront choisis prochainement parmi les membres du Conseil syndical.

Nous avons jusqu'au 23 septembre pour faire parvenir nos résolutions au Bureau du CPSU.

Si des sujets ou des enjeux qui vous importent dans toutes les instances syndicales et que vous aimeriez nous en faire part, c'est le moment idéal pour le faire.

**Stéphane Caron**  
Président

# Prochaine assemblée générale

La prochaine assemblée générale aura lieu le **20 septembre 2012** à la salle Maurice-O'Bready. On procédera alors à l'élection du 1<sup>er</sup> groupe des membres du comité exécutif tel que stipulé dans nos statuts. Il s'agit des postes suivants :

- Président occupé actuellement par Stéphane Caron
- Vice-président à l'information et aux communications occupé par Richard Corriveau
- Représentant aux affaires externes occupé par Daniel Proulx
- Vice-présidente à la recherche occupée par Lucie Chouinard

Langis Morin a été élu lors du dernier conseil syndical pour agir comme président d'élection et Martine Ongenae comme secrétaire d'élection. Le président d'élection communiquera aux membres au mois d'août les règles de procédure pour la soumission des candidatures et le prochain *point d'appui* vous présentera les candidatures reçues en vue de ces élections.

# Convention collective version papier

Tel que négocié, l'employeur (l'UdeS) remettra une convention collective dans sa version papier à tous les membres qui en feront expressément la demande auprès du SRHF. Par ailleurs la version électronique de la convention collective peut être consultée sur le site du SEESUS et sur celui des SRHF. Un simple courriel au SRHF avec vos coordonnées suffit pour obtenir une version papier de notre convention collective.

# Nouvelles du Conseil syndical

Le SEESUS a reçu favorablement la suggestion de Gérard Bourque à l'effet d'organiser un colloque ayant pour thème « Unir pour grandir ». Après un conflit de travail de seize semaines, des liens se sont créés entre les membres et il serait intéressant de cultiver ces liens par l'organisation d'événements visant à renforcer l'unité syndicale. Ce colloque aura lieu vers la fin de l'automne prochain. Un Comité ad-hoc a été créé pour sa préparation.

Tel que prévu pendant la dernière négociation, l'Université a mis à la disposition un local à Longueuil à l'usage des syndicats. Les déléguées et délégués de Longueuil disposeront ainsi d'un lieu afin de pouvoir discuter en privé avec les membres.

Un Comité ad-hoc sur la sous-traitance a été créé et permettra de mieux surveiller les nombreux sous-contrats qui sont donnés à l'entreprise privée et pour s'assurer de la conformité avec l'article 4-10.00 de la convention collective.

# Grande manifestation d'appui aux lockoutés de Rio Tinto à Alma le 31 mars

ALMA, QC, le 31 mars 2012 / CNW Telbec/ - Des milliers de personnes marchent dans les rues d'Alma au Lac Saint-Jean pour exiger la fin du lockout et la préservation des emplois à l'aluminerie de Rio Tinto Alcan. Trois mois et un jour après le lockout sauvage de la multinationale, largement subventionnée par les fonds publics, des citoyens de la région, des familles, des étudiants, des travailleurs, des syndicalistes de partout sur la planète ont les yeux rivés sur RTA.



Le président de la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie (FIOM) Jyrki Raina, juge nécessaire le mouvement de résistance devant cette compagnie globale. « Les compagnies comme Rio Tinto doivent se rappeler qu'elles font du profit grâce aux communautés dans lesquelles elles évoluent. Elles doivent respecter leurs travailleurs actuels et futurs et cesser de compresser froidement les dépenses de main-d'œuvre, sans égard pour l'économie locale. Si Rio Tinto veut prospérer, elle ne peut briser cet équilibre, rompre le lien qui l'unit à la communauté. C'est vrai au Québec comme en Afrique, en Europe ou en Australie », fait valoir le syndicaliste qui participait hier à une rencontre conjointe de la FIOM et de la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses (ICEM) à Alma. Les deux organisations regroupent des syndicats représentant 50 millions de travailleuses et travailleurs.

Le lockout de Rio Tinto Alcan est d'autant plus odieux qu'il est financé par les fonds publics en raison de l'entente secrète entre le gouvernement, Hydro-Québec et RTA. « En



plus des prêts sans intérêt sur 30 ans, des subventions, de l'électricité presque gratuite, le gouvernement verse à la compagnie 15 millions par mois pour acheter ses surplus d'électricité dont les Québécois n'ont même pas besoin. On rit du monde ! Le premier ministre nous dit qu'il a lâché un coup de fil à la chef de direction de Rio Tinto Alcan, c'est bien. Mais il devait y avoir de la friture sur la ligne entre Québec et Londres, le message ne s'est pas rendu. Les Québécois méritent davantage de respect d'une multinationale qui fait son

argent avec notre électricité », lance le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy, qui se réjouit de voir autant de drapeaux différents flotter sur Alma, signe que la bataille des lockoutés d'Alma est inspirante.

Le directeur canadien des Métallos, Ken Neumann, presse pour sa part le gouvernement fédéral d'agir à son tour : « Stephen Harper a failli à la tâche en n'imposant pas de condition à la vente d'Alcan à Rio Tinto en 2007, il n'a pas protégé les emplois. Lui qui aime tant s'immiscer dans les relations de travail, pourquoi n'intervient-il pas auprès de Rio Tinto pour faire cesser ce lockout ignoble ? »



Au sortir de deux journées de négociation, le président de la section locale 9490, Marc Maltais, se sent porté par cette vague de solidarité. « C'est une chose d'aller rencontrer des confrères chez eux pour expliquer le conflit, mais c'est encore plus fort de voir les gens défiler chez nous, dans nos rues, après des 10, 15, 20 heures de voyage pour nous soutenir. Les gens ont compris que cette bataille dépassait notre nombril, que nous nous battions pour l'avenir, pour que ceux qui suivent aient aussi de bons emplois », affirme Marc Maltais.

Outre les milliers de manifestants de la région, de l'ensemble du Québec, de Hamilton et de la grande région de Toronto, on compte aussi dans la foule des représentants syndicaux de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud, de la France, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, des États-Unis, du Mexique et de plusieurs autres pays.

Les 780 travailleurs de l'aluminerie RTA d'Alma ont été jetés à la rue dans la nuit du 30 décembre, 24 heures avant l'obtention du droit de lockout par la compagnie. Le conflit porte sur le remplacement des travailleurs réguliers par des sous-traitants, rémunérés à la moitié du salaire.

**Dernière heure**  
Une entente de principe est intervenue lundi le 2 juillet entre la direction de l'usine de Rio Tinto Alcan, à Alma, et le syndicat des Métallos qui représente 780 travailleurs en lock-out depuis six mois. Cette entente sera soumise aux membres cette semaine.





## le point d'appui

Journal officiel du Syndicat des employés et employés de soutien de l'Université de Sherbrooke, SEESUS — SCFP 7498

**RESPONSABLE :** Richard Corriveau  
**COLLABORATION :** Stéphane Caron, Odile Couture  
**PHOTOGRAPHIES :** Robert Dumont  
**COURRIEL :** SEESUS@USherbrooke.ca  
**TÉLÉPHONE :** 819 821-7646  
**TÉLÉCOPIEUR :** 819 821-7627  
**SITE WEB :** <http://seesus.ca>